Règlement du Vide-Dressing d'Haulchin 2026

1. Les réservations peuvent être introduites jusqu'au 5 avril inclus.

2. La réservation est effective après réception de la totalité du paiement effectué dans les 7 jours calendrier qui suivent sur le compte IBAN BE77 0000 2878 4142 de Godeau Martine 28 rue croisette 7120 Haulchin avec en communication : votre nom, prénom et jour soit samedi, dimanche ou we. **Important ! En cas de non-réception dans le délai prévu des 7 jours calendrier, l'emplacement est libéré d'office. Pas de rappel !**

3. **Prix de l'emplacement de 3m sur 1m65** : 15€ pour une journée et 25 € le we
La réservation comprend une table de 2m20 + chaise. Vous pouvez aussi apporter un portant de 1m50 maximum.

.

4. Une caution de 5€ par emplacement est à verser en complément du montant de la réservation. Elle est exigée pour préserver la propreté de l'emplacement et **l'heure de remballage fixée à 16h00 y compris pour les préparatifs éventuels**. Elle sera restituée à partir de 16h15 lors du départ uniquement si respect strict de ces directives.

5. Par le paiement de sa réservation, l'exposant s'engage à se conformer aux différents points de ce règlement. Il pourra être consulté et téléchargé sur le site de https://haulchin.be .

6. Tout désistement éventuel **pour quelque motif que ce soit** ne sera pas remboursé.

7. L'exposant s'engage à respecter les délimitations prévues de son emplacement.

8. La vente de boissons ou de nourriture est strictement interdite. Afin de préserver le tarif inchangé de l'emplacement depuis le 1er vide-dressing de 2015, **nous vous demandons de vous sustenter uniquement au bar de l'association pour vos boissons et collations.**

9. L'organisation se réserve le droit d'exclure un exposant dont le comportement est agressif ou irrespectueux.

10 L'organisation décline toutes responsabilités en cas de vols ou dommages occasionnés aux objets exposés.

11. L'exposant ne peut en aucun cas céder son emplacement, s'il le libère avant 16h pour une quelconque raison, à un autre exposant sans l'accord du responsable de l'organisation.

12. Pour l'installation, les exposants auront accès à la salle dès 8h30.

13. Il est strictement interdit d'afficher, de punaiser ou de coller sur les murs, de fumer ou de vapoter dans la salle communale.

14. L'organisation se réserve le droit de déplacer les exposants en cas de force majeure.

15. Le We Vide Dressing est accessible aux visiteurs samedi et dimanche de 10h à 16h00.